

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 23 JUIN 2015

Présents : MM. BERNOS, MORA, Mme COIG, CASAUX-BIC, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, TEULADE, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, Mme PAPAREMBORDE, KELLER, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, LUCBEREILH, LACRAMPE, Mme DEL PIANA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, Mme ETCHENIQUE, LABARTHE, UTHURRY, GAILLAT, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE

<u>Pouvoirs</u> :	Jean CASABONNE	à	Michel BARRERE-MAZOUAT
	Cédric LAPRUN	à	Bernard UTHURRY
	Dominique FOIX	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Pierre SERENA	à	Henriette BONNET
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Marylise GASTON	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Aurélié GIRAUDON	à	Robert BAREILLE

<u>Suppléants</u> :	Albert GOUT	suppléant de	Suzanne SAGE
	Christine CABON	suppléante de	Aimé SOUMET

Excusés : Joseph LEES, Anne VOELTZEL, Gérard LEPRETRE, Fabienne MENE-SAFRANE, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Christophe GUERY

RAPPORT N° 150623-02-ADM

REÇU

le 30 JUIN 2015

INDEMNISATION D'ASSURANCE

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE

Mme BESSONNEAU précise que dans le cadre de dégâts des eaux intervenus à la Médiathèque des Gaves (infiltration salle d'exposition) et à la structure multi-accueil Crech'ndo (fuite chaufferie), notre assureur, AXA, a consenti une indemnisation pour le remboursement des frais de remise en état en particulier, plafonds/cloisons et peinture.

Le montant des indemnités s'élève à :

Multi-accueil Crech'ndo : 3 186 €

Médiathèque des Gaves : 1 441 €

Ouï cet exposé,

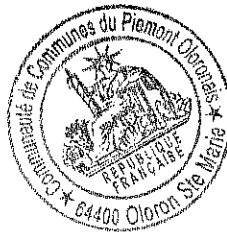
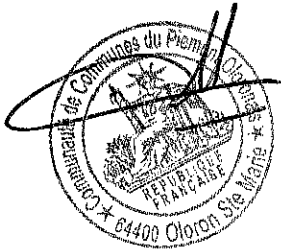
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **ACCEPTÉ** le montant des indemnités ci-dessus
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager les dépenses correspondantes

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 23 juin 2015

Suivent les signatures

Affiché le 30.06.15



Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be "DL", written over a horizontal line.

Daniel LACRAMPE

REÇU

le 30 JUIN 2015

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE